

"Que sera l'Euratom ?" dans Le Monde diplomatique (Mars 1956)

Légende: En mars 1956, le mensuel français Le Monde diplomatique s'interroge sur les enjeux politiques et économiques de la future Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) et évoque les nombreux débats qu'elle suscite en France et ailleurs.

Source: Le Monde diplomatique. Mars 1956, n° 23; 3e année. Paris. "Que sera l'Euratom?", auteur:Fontaine, André , p. 1; 9.

Copyright: (c) Le Monde diplomatique

URL:

http://www.cvce.eu/obj/que_sera_l_euratom_dans_le_monde_diplomatique_mars_1956-fr-e2f9b84f-b9f5-4906-8aad-c41fd023a55d.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

La « relance » européenne

Que sera l'Euratom ?

Par **André Fontaine**

Une nouvelle étiquette est venue au cours de ces dernières semaines s'ajouter au catalogue de sigles barbares et d'abréviations par quoi se manifeste inévitablement aujourd'hui toute activité diplomatique : l'Euratom. On peut être assuré que d'ici peu ce néologisme sera aussi familier aux discours et aux conversations que ces trois initiales, hier ardemment controversées : C.E.D.

Euratom est en effet le nom que des esprits qui ont le sens de la concision ont imaginé pour désigner la première étape de cette « relance européenne », dont le principe fut adopté à Messine le 4 juin 1955 par les six ministres des affaires étrangères de la « Petite Europe ». Ceux-ci, ayant constaté l'ampleur du problème et l'imprécision de leurs idées, chargèrent une commission présidée par M. Spaak d'entreprendre une étude approfondie. Mais depuis lors, à l'initiative de M. Jean Monnet, un « comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » s'est créé qui a recueilli l'adhésion de la plupart des partis socialistes, démocrates chrétiens et modérés des six pays de la C.E.C.A., ainsi que des syndicats ouvriers non communistes. Il s'est prononcé pour la création d'une commission atomique européenne de caractère supranational, propriétaire à tous les stades de la production et de la distribution de l'ensemble des ressources des Six en matériaux de fission, et assurant un contrôle absolu de leur transformation et de leur utilisation. Comme la Haute Autorité de la C.E.C.A., la commission, responsable devant une Assemblée parlementaire, devrait agir selon les directives d'un comité des ministres et sous le contrôle d'une cour de justice.

Des objectifs pacifiques

Dès sa première réunion, en janvier 1956, le comité d'action a dû se prononcer sur une option fondamentale : l'Euratom pourrait-il ou non utiliser l'énergie atomique à des fins militaires ? Après un débat assez animé, il s'est rangé à l'avis de M. Jean Monnet et des délégués socialistes, les plus nombreux en son sein, et a tranché par la négative. Quelques jours plus tard, dans sa déclaration ministérielle, M. Guy Mollet – qui représentait la S.F.I.O. au sein du comité – se prononçait pour un Euratom uniquement consacré à des tâches pacifiques.

Cependant une résistance se manifeste, animée notamment par le général Weygand contre l'idée d'une renonciation définitive à l'emploi militaire de l'énergie atomique. On fait valoir que l'énergie nucléaire risque fort de devenir un jour ou l'autre l'une des sources fondamentales de l'efficacité militaire.

Si donc on peut sans trop de risques s'abstenir aujourd'hui de la production de bombes stratégiques, nécessairement limitée par les dimensions mêmes de l'économie européenne, il serait plus hasardeux d'exclure pour toujours la fabrication des engins tactiques qui pourraient constituer tôt ou tard la dotation élémentaire de toute armée moderne. C'est dans le même sens que sont intervenus lors de la réunion à Bruxelles les 11 et 12 février dernier la plupart des ministres des affaires étrangères des Six. Aussi est-il probable que, tout en exprimant leur intention d'orienter le futur Euratom vers des destinations uniquement pacifiques, les signataires du traité qui le créera ne s'interdiront pas de manière définitive la possibilité de fabriquer des armes nucléaires. Rappelons toutefois à ce sujet que la République fédérale allemande a renoncé par une lettre annexe aux accords de Paris, à la fabrication des armes de « destruction massive ». D'autre part, les Six conservent toujours la possibilité d'acquérir à l'extérieur – à supposer bien entendu, ce qui est problématique, qu'ils trouvent un fournisseur – des armes de cette nature.

Les six de l'O.E.C.E.

En dehors même de cette question, une hésitation évidente pèse sur le sort de l'entreprise, et beaucoup d'observateurs sont sceptiques sur la possibilité pour M. Guy Mollet de tenir l'engagement, contenu dans sa déclaration ministérielle, de parvenir avant l'été à la signature d'un traité instituant l'Euratom. Si chacun, communistes et nationalistes exceptés, admet en effet la nécessité pour l'Europe d'unir ses ressources et de

mettre en commun son expérience dans le domaine de l'atome, si elle ne veut pas dépendre uniquement dans un avenir rapproché de la bonne volonté des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S., on entend, quant aux meilleurs moyens de parvenir à ce but, exprimer des opinions très divergentes. Aussi bien le communiqué de la conférence de Bruxelles a-t-il été d'une prudence remarquable. Les ministres, de peur de réveiller la querelle de la C.E.D., ont soigneusement évité d'employer le mot « supranational ». Ils n'ont même pas osé donner un nom à l'organisme qui serait chargé de diriger l'Euratom ; ils n'ont pas non plus pris officiellement position sur la question de la propriété des matières fissiles.

A la thèse de M. Jean Monnet, favorable à une nouvelle tentative d'intégration européenne, s'oppose en effet celle d'un comité de l'O.E.C.E. spécialement créé à cet effet, qui envisage une simple coopération : un test de la possibilité d'un développement plus poussé pourrait à ses yeux être fourni par la création d'une usine européenne de séparation isotopique, puisqu'il apparaît qu'une seule usine suffirait pour le moment aux besoins de toute l'Europe occidentale. Cette position a naturellement la faveur des pays qui, comme l'Angleterre, sont résolument hostiles à toute formule d'intégration européenne.

Mais il n'y a pas nécessairement contradiction entre les deux formules. Rien n'empêche six pays, adhérant à la commission atomique de l'O.E.C.E., de conclure entre eux des accords plus précis, complémentaires de ceux qui les lient aux autres pays d'Europe occidentale.

Cela étant, d'autres difficultés subsistent, dont il est trop tôt pour dire si elles pourront être surmontées :

a) du côté allemand. L'hostilité du patronat, spécialement dans l'industrie chimique est notoire. Adversaires pour des motifs bien compréhensibles de toute formule socialisante, les magnats voudraient étendre leur empire sur l'énergie atomique, encore dans l'enfance et sur laquelle aucun organisme public n'a jusqu'à présent mis la main. Ils espèrent ainsi consolider leur influence sur l'Etat, déjà très grande grâce à certains ministres comme le Dr Ehrhard. Leur pression sera-t-elle contre-balancée par le parti pris européen du chancelier et de M. von Brentano ? Ces derniers pourraient évidemment s'appuyer sur la social-démocratie qui est dans l'ensemble favorable au nouveau projet, alors qu'elle avait combattu le plan Schuman et la C.E.D. Mais le voudront-ils ?

b) du côté belge. Bruxelles a signé avec Washington et Londres un accord qui donne aux Anglo-Américains une option générale sur l'uranium congolais, en échange de la fourniture à la Belgique d'un réacteur atomique, d'une certaine quantité d'uranium enrichi et de divers secrets de fabrication. En conséquence la Belgique (et le Luxembourg avec lequel elle se trouve en Union économique) jouit par rapport aux autres pays européens d'une situation tout à fait privilégiée à laquelle elle n'envisage pas sans appréhension de renoncer.

Aussi les Belges – soutenus par les Hollandais – désirent-ils très vivement que la mise en route de l'Euratom soit menée de front avec celle du marché commun européen dont ils se sont faits depuis des années les avocats. Et l'on a eu un peu l'impression à Bruxelles qu'ils faisaient des engagements précis sur la route du marché commun la condition de leur adhésion.

c) du côté français. La France a jusqu'à présent adopté une attitude très réservée en face du marché commun généralisé : celui-ci lui paraît d'une application très difficile dans l'immédiat, étant donnée la complexité des problèmes posés, les excédents de main-d'œuvre italienne paraissent en particulier inabsorbables dans le seul cadre européen. Le niveau de vie, les salaires, les prix sont très disparates et plusieurs de nos industries ne peuvent sans risques majeurs se lancer dans une compétition sans protection avec celle de nos voisins. Aussi le Quai d'Orsay n'est-il pas disposé à prendre, pour faire progresser l'Euratom, des engagements bien précis quant au marché commun, tant que les divers organismes professionnels intéressés n'auront pas fait connaître leur sentiment.

Le rôle de l'industrie atomique française

D'autre part, des six pays en cause, la France est la seule à avoir une industrie atomique digne de ce nom. Certes il n'est pas question pour elle de rivaliser avec les Etats-Unis, l'U.R.S.S. ou même la Grande-Bretagne. Mais enfin plus de mille techniciens atomiques ont été formés dans notre pays, et Marcoule apporte déjà les prémices de réalisations sérieuses à brève échéance. L'Allemagne n'a pratiquement aucune industrie atomique, et elle n'est pas près de rattraper notre avance. Sous prétexte de nous mettre en pool avec elle, pour des raisons politiques, allons-nous sacrifier l'avance que nous avons prise et partager avec elle ?

Cette réserve ou cette hostilité rencontrent celles de tous ceux qui ont conservé de l'affaire de la C.E.D. une prévention à l'égard de tout ce qui porte le nom d'Europe. L'exclusive lancée contre la présence de M. Mendès-France au Quai d'Orsay n'a évidemment pas arrangé les choses à gauche. A droite nationalistes, poujadistes et gaullistes, ainsi que de nombreux hauts fonctionnaires civils ou militaires, se retrouvent unis comme au temps de la C.E.D. pour faire barrage à l'Euratom. Ajoutons que le gouvernement n'est pas composé que d'enthousiastes de l'idée européenne et ne dispose pas d'une véritable majorité. Il hésite de surcroît à se lancer dans une nouvelle phase de l'aventure européenne tant que le contentieux franco-allemand, encore riche en questions litigieuses comme la Sarre et la canalisation de la Moselle, ne sera pas définitivement apuré.

L'Euratom est donc une œuvre difficile qui exigera de tous ceux qui croient à sa nécessité beaucoup de lucidité et de sang-froid. Il s'agit de réaliser méthodiquement une entreprise de caractère avant tout technique et économique sans chercher à courber les faits sous les impératifs d'une idéologie quelle qu'elle soit. Il est certain en effet que venant après la faillite de la communauté politique et de la C.E.D., l'idée européenne ne se relèverait pas d'un échec de l'Euratom. Il faudrait alors probablement perdre tout espoir de maintenir l'indépendance politique d'une région du monde qui ne se sent pas encore mûre pour la servitude mais serait pourtant contrainte faute du minimum d'infrastructure économique nécessaire, de choisir entre la crise économique et une dépendance plus ou moins dorée.